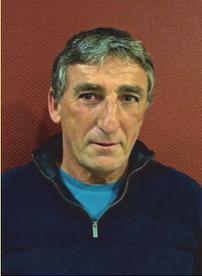


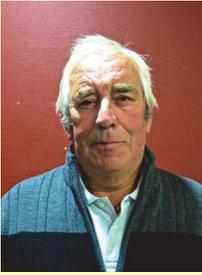
SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL	P 2
LES COMMISSIONS MUNICIPALES	P 3
LES DELEGATIONS EXTERIEURES	P 4
LE MOT DU MAIRE	P 5 - 6
CHAPITRE 1 : LA VIE DU VILLAGE	
I.L'Etat Civil 2021	P 7
II.Les Finances Locales	P 8
III.Les Subventions aux Associations	P 9
IV.Les Subventions aux Organismes	P 9
CHAPITRE 2 : LA NEWSLETTER	P 10 - 12
CHAPITRE 3 : LES ASSOCIATIONS	
I. Le Comité des Fêtes	P 13
II. L'ACCA	P 14
III. La Médiathèque	P 15
IV. L'APE	P 16
V. Le Foyer de la Jeunesse	P 16
VI. Le Bien Etre à Tilh : yoga et marche	P 17
VII. Le Basket Arrigans	P 18
VIII. Les Tilhuts	P 19
CHAPITRE 4 : LES INFORMATIONS UTILES	
I. La Mairie	P 20
II. La Gendarmerie	P 20
III. Les Pompiers	P 20
IV. L'Agence Postale	P 20
V. L'Ecole	P 21
VI. Les Services de Santé	P 22
VII. Les Services de l'Etat	P 23
VIII. Les Services de la Mairie	P 24 - 25
IX. Les Services de Transport	P 25 - 26
X. Divers	P 26 - 28
CHAPITRE 5 : LOU MERCAT	P 29 - 34
CHAPITRE 6 : DES HOMMES A L'HONNEUR	P 35
CHAPITRE 7 : LES ENTREPRISES DE TILH	P 36 - 37

LE CONSEIL MUNICIPAL

	<p>Annie LAGELOUZE</p> <p>Maire de TILH</p>
---	--

			
<p>Henri LALANNE 1^{er} Adjoint au Maire</p>	<p>J.-Claude GRIHON 2^{ème} Adjoint au Maire</p>	<p>Guilaine ABEILLÉ 3^{ème} Adjointe au Maire</p>	<p>Séverine DELMONT 4^{ème} Adjointe au Maire</p>

			
<p>Vincent LABAIG Conseiller Municipal</p>	<p>Carine GONZALEZ Conseillère Municipale</p>	<p>Patrick SARRAUTE Conseiller Municipal</p>	<p>Jean-Claude BASTEROT Conseiller Municipal</p>
			
<p>J.-François COUTURE Conseiller Municipal</p>	<p>Marc DELAS Conseiller Municipal</p>	<p>Henri VELLO Conseiller Municipal</p>	<p>Arnaud LERICQ Conseiller Municipal</p>

LES COMMISSIONS MUNICIPALES



VOIRIE

Responsables :
J-Claude GRIHON
et Vincent LABAIG

Jean-Claude BASTEROT
Marc DELAS
Annie LAGELOUZE
Henri LALANNE
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE



FINANCES

Responsable :
Séverine DELMONT

Guilaine ABEILLÉ
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Annie LAGELOUZE
Henri LALANNE
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE
Henri VELLO



APPEL D'OFFRES

Responsable :
Annie LAGELOUZE

Guilaine ABEILLÉ
Séverine DELMONT
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Henri LALANNE



ESPACES VERTS

Responsable :
Carine GONZALEZ

Guilaine ABEILLÉ
Arnaud LERICQ



CCAS

Responsable :
Guilaine ABEILLÉ

Séverine DELMONT
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Annie LAGELOUZE

Administrés :
Geneviève BASTIAT
Bernadette CAMPAGNE
Ewa CHEVILLARD



CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Responsable :
Guilaine ABEILLÉ

Séverine DELMONT
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE



SPORT & LOISIRS

Responsable :
Patrick SARRAUTE

Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Henri LALANNE
Arnaud LERICQ



BATIMENTS

Responsable :
Henri LALANNE

Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Patrick SARRAUTE
Henri VELLO

LES DELEGATIONS EXTERIEURES

Titulaires / Suppléants

COMMUNAUTE DES
COMMUNES

Annie LAGELOUZE
Henri LALANNE

Henri VELLO
J.Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Guilaine ABEILLE

ESCHOURDES

ALPI

Arnaud LERICQ
Séverine DELMONT

SYDEC

Annie LAGELOUZE
Carine GONZALEZ
Séverine DELMONT
Vincent LABAIG
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE

SIVU DES
ARRIGANS

J.Claude GRIHON
Vincent LABAIG
J.Claude BASTEROT
Henri LALANNE

CONSEIL
D'ECOLE

Annie LAGELOUZE
Carine GONZALEZ
Guilaine ABEILLE
Vincent LABAIG

SIETOM

Annie LAGELOUZE
Arnaud LERICQ

CAUE : Guilaine ABEILLE / CDG : Séverine DELMONT



Le Petit Mot du Maire

La crise sanitaire s'est une nouvelle fois invitée dans notre quotidien, au cours de cette année 2021.

Il y a un an, la France s'est lancée dans un long combat collectif contre la COVID 19, avec pour arme : le vaccin. Ce dernier devient la promesse d'en finir avec la pandémie qui sclérose le pays. Nous avons eu droit à la 1^{ère} dose, puis quelque temps plus tard à la 2^{ème} et en fin d'année, beaucoup ont eu la 3^{ème} injection.

Un nouvel outil de lutte contre la propagation de la COVID 19 nous est arrivé. Le « Pass Sanitaire » fait son apparition en France le 9 juin. Il nous autorise à accéder aux lieux de loisirs et de culture, aux cafés, aux restaurants, ou trains.

Au mois de juin, nous sommes revenus aux urnes. Nous avons réélu Alain ROUSSET dans le cadre Régional de la Nouvelle Aquitaine. Notre canton, ORTHE & ARRIGANS, est représenté par nos conseillers départementaux Rachel DURQUETY et Damien DELAVOIE.

Cet été nous avons tout de même retrouvé des animations. Quelques Courses Landaises sont venues égayer nos chers villages.

A TILH, nous avons pu faire un peu de fête :

- ❖ Course formelle du vendredi soir,
- ❖ 2 repas le samedi,
- ❖ Messe le dimanche matin,
- ❖ Clôture des fêtes avec dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

Le basket a repris dans nos salles à l'automne, pour le plaisir de nos jeunes et bien sûr des supporters assidus.

Notre « MERCAT » a vu le jour mi-juillet 2021. Ce marché réunit les producteurs locaux tous les mardis. La boutique de la boulangerie « Le Fournil de Chalosse » s'est installée sur le parking. Nous avons clôturé l'année par un marché de Noël le 21 décembre avec visite du Père Noël qui a apporté des cadeaux aux enfants. La Mairie a offert crêpes et gaufres pour régaler les visiteurs.

Nous allons continuer l'aménagement de ce site.

Enfin, la fibre optique arrive à Tilh. Cela fait plusieurs mois que divers techniciens s'activent sur la commune. Le déploiement de la fibre optique, initié par le Sydec, a été confié à ALTITUDE INFA (sous la société PIXL). Celle-ci a pour mission de construire, d'exploiter et de commercialiser le réseau fibre optique pour environ 105 000 foyers et entreprises des Landes. Pour être raccordé à la fibre optique, chaque administré doit souscrire un abonnement auprès des fournisseurs d'accès Internet de son choix.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais nous espérons tous reprendre une vie normale le plus vite possible.

Je tiens à remercier les enseignants et le personnel communal qui s'investissent tous les jours dans ce contexte sanitaire très contraignant.

Je pense à nos aînés qui n'ont pu se retrouver et rencontrer leurs familles.

Je pense aussi à nos jeunes qui ne peuvent pleinement profiter de la vie.

Le bout du tunnel est là, nous voyons la lumière de l'espoir.

Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

2 petits mots pour clôturer : *patience et courage.*

Sincèrement vôtre

LAGELOUZE Annie.

Chapitre 1 – LA VIE DU VILLAGE

I. L'ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES HORS TILH

Le 14/06/2021	Sacha LACROZE	à DAX (40)
Le 11/07/2021	Achille LESAGE	à DAX (40)
Le 25/10/2021	Devone, Mickaël, MARROT TOESCHI	à DAX (40)
Le 25/10/2021	Daysson, Mickaël, MARROT TOESCHI	à DAX (40)
Le 29/11/2021	Milan MAES LATAPPY	à DAX (40)

MARIAGES à TILH

Le 03/04/2021	Danièle, Joëlle GARNIER et Christophe SEMET
Le 19/06/2021	Coralie LARROUX et Frédéric LAVIGNE-PALAUQUER
Le 14/08/2021	Séverine, Linda DELMONT et Thierry DUCASSE
Le 21/08/2021	Aurélie, Raymonde HAURAT et Baptiste GRIHON
Le 06/11/2021	Naomy, Brigitte GABARRE et Samuel, Lorenzo GIMENEZ

DÉCÈS à TILH

Le 25/07/2021	Joseph COSTEMALE
Le 17/10/2021	Georges SEGAS
Le 16/12/2021	Yvette GARBAY, épouse LABORDE
Le 19/12/2021	Yvonne BASTEROT, veuve CAMPISTRON

DÉCÈS HORS TILH

Le 05/03/2021	Jeanne, Thérèse HOURTICQ, veuve PILAT à Soorts-Hossegor (40)
---------------	---

II. LES FINANCES LOCALES

1) Tableau des annuités des emprunts 2021 à 2027

Emprunts	Durée	Fin	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Maysonnave 1, cimetièrè, etc...	15	2021	19030	0	0	0	0	0	0
Maysonnave 2	25	2032	13741	13741	13741	13741	13741	13741	13741
Divers 2009	15	2024	5219	5219	5219	5219			
Nouvelle Mairie 1	15	2027	6640	6640	6640	6640	6640	6640	6640
Nouvelle Mairie 2	15	2027	4945	4945	4945	4945	4945	4945	4945
Vieille mairie et allées cimetièrè	2	2025	6370	6370	6370	6370	6370		
Réhabilitation bourg	25	2045	14887	12805	12805	12805	12805	12805	12805
Aménag. Epareuse	15	2033	3739	3739	3739	3739	3739	3739	3739
Prêt relais TVA	1		400	90387					
TOTAL			74971	143846	53459	53459	48240	41870	41870

2) Taux des contributions directes

En 2020 nous avons sur nos feuilles d'imposition de taxes foncières bâties l'application d'un taux communal de 13.89 % et départementale de 16.97 %.

En 2021 l'Etat a supprimé la taxe d'habitation. Pour compenser ce manque de recettes pour les communes, l'Etat leur a attribué la part départementale, soit un total pour nous de 30.86 % (13.89+16.97).

Lors du Conseil Municipal du 14/04/2021, il a été voté une augmentation de 6 % des taux, soit 32.71 % pour le foncier bâti et 56.35 % pour le foncier non bâti, soit un total de recette de 204 827 €.

TAXES	Base	Taux	Produit	TAXES	Base	Taux	Produit
Foncier Bâti	499 400	32,71%	163 354	Foncier non Bâti	73 600	56,35%	41 474

3) Le compte administratif

Le 16/03/2022 le Conseil Municipal a approuvé à la majorité des membres présents :

- le Compte Administratif 2021 de la commune (10 pour, 0 contre, 0 abstention) dégagant un excédent global de : 129 749 €, ce qui permettra de rembourser le prêt court terme TVA (réhabilitation du bourg) de 90 387 € en août 2022.
- le Compte de Gestion 2021 correspond au Compte Administratif.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	300 979	300 979	629 495	629 495
Réalisé	271 794	276 081	494 337	619 799
EXCEDENT	4 287		125 462	

III. Les Subventions versées aux associations et autres personnes de droit privé

Le Conseil municipal, a décidé dans sa globalité de maintenir les subventions pour un total de 10 769 €.

o Basket Arrigans :	4 636 €	o AFM Myopathie :	50 €
o Club Course Landaise :	3 800 €	o Assoc. non voyant V. HUY :	50 €
o ACCA de Tilh :	335 €	o Assoc. paralyses de France :	50 €
o Assoc.Fam. ADMR :	330 €	o Assoc. des Veuves Civiles :	50 €
o Harmonie de Pomarez :	200 €	o Comice Agricole :	50 €
o Secours Catholique :	130 €	o Comice Départ. Tourisme :	50 €
o Restos du Coeur :	103 €	o La Source :	50 €
o Lous Tilhuts :	100 €	o Scérose en Plaques :	50 €
o Foyer de la Jeunesse :	100 €	o APLI :	40 €
o Association Parents d'Elèves :	100 €	o Anciens Combattants :	40 €
o Amicale Sapeurs-Pompiers :	85 €	o ADOT France :	35 €
o Bien-Etre à Tilh :	80 €	o Gaule Puyolaise Habas :	35 €
o PACT des Landes :	70 €	o Vaincre la Mucoviscidose :	35 €
o Ligue contre le Cancer :	55 €	o Mutuelle agents du Trésor :	10 €
o Futsal Arrigans :	50 €		

IV. Les Subventions versées aux Organismes de regroupement pour un total de 53 986.69 €

o SIVU des Arrigans (<i>Syndicat Intercommunal Ecoles des Arrigans</i>) :	26 072.00 €
o SYDEC (<i>Syndicat Départemental Electricité et Eau</i>) :	21 675.53 €
o ADACL (<i>Agence Départementale d'Aide Aux Collectivités Territoriales</i>) :	3 600.00 €
o ALPI (<i>Agence Landaise Pour l'Informatique</i>):	560.00 €
o CCAS de HABAS (<i>Centre Communal d'Action sociale</i>) :	276.72 €
o CDG (<i>Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes</i>) :	300.00 €
o AMF (<i>Associations des Maires de France</i>) :	396.00 €
o Mairie de MONTFORT (<i>classe ULIS</i>) :	1 106.44 €

Chapitre 2 – LES NEWSLETTER 2021

...12 mois 12 événements

JANVIER

Remise en état par les cantonniers et Vincent LABAIG, du terrain offert à la Commune par Mme Yvette RAFFLIN.



FEVRIER



Acquisition d'un Ford Transit d'occasion, avec porte latérale pour plus d'accessibilité et un chargement plus important que l'ancien véhicule que nos cantonniers apprécient.

MARS



Nettoyage complet de la salle des sports (sol, murs, verrière) et changement des ampoules, trop consommatrices d'énergie.



AVRIL

Divers travaux de terrassement, sur les chemins et espaces verts.



MAI

Cette année le 8 mai a été célébré par le 1^{er} adjoint Henry LALANNE, avec 2 générations comme porte drapeau.



JUIN



Installation tous les mardis du marché des producteurs locaux.

2 panneaux publicitaires ont été placés aux entrées du village.

JUILLET

Les fêtes patronales sont revenues le temps d'un week-end festif avec une magnifique course landaise.



AOÛT



Nous avons accueillis la troupe Charabande pour une belle représentation historique et hilarante.



SEPTEMBRE

Installation par nos cantonniers de toiles sur les verrières de l'école pour protéger nos bambins de la Chaleur.



OCTOBRE

Un énorme nid de frelons très actif a été détruit par notre cantonnier avec l'aide de l'apiculteur Mr DE REIGNAC.



NOVEMBRE



Cette année, le protocole sanitaire a permis aux enfants de venir célébrer la commémoration du 11 novembre et fleurir le monument en hommage aux soldats morts au combat.



DECEMBRE



Cette année encore le repas des aînés n'a pas eu lieu, mais 122 colis gourmands ont été confectionné et distribué par le Conseil Municipal et les membres du CCAS ; et les résidents des maisons de retraite ont aussi eu leurs cadeaux.



Chapitre 3 – LES ASSOCIATIONS de TILH

I. LE COMITE DES FETES : Club de la Course Landaise

Qui dit 2021, dit Pass sanitaire obligatoire à partir du 21 juillet...

Nous avons malheureusement dû accepter les nouvelles restrictions sanitaires imposées, nous obligeant à revoir tout le programme...

Mais avec l'accord et l'aide de Madame le Maire et de ses adjoints, nous avons enfin pu organiser les fêtes de Tilh !



Elles ont débuté le vendredi soir à 21h00 par la traditionnelle course landaise avec la ganadéria DEYRIS et son chef de cuadrilla Christophe Avignon comptant pour la compétition FFCL 2021 pour un score de 316 Points.

Si DEYRIS était une grande première à Tilh, l'Harmonie de Pomarez, quant à elle, nous a une fois de plus régalarés avec son défilé et ses nombreux morceaux entraînants.

C'est sous un chapiteau que les fêtes ont continué avec une buvette où la consommation et le service se faisaient uniquement à table.

Le samedi midi, au programme : entrecôte/frites venue tout droit de la boucherie « Chez François » ! Un vrai plaisir gustatif pour toutes les personnes venues en nombre. Le soir : moules/frites servis à table ! C'est accompagnés de la banda « Les O'Takés » et de notre DJ Micka que nous terminions notre samedi avec succès.



Nous avons clôturé les fêtes le dimanche par la messe et sa fameuse cérémonie et dépôt d'une gerbe au Monument au Mort.

Au nom des co-présidents, nous remercions de tout cœur Madame le Maire pour sa confiance ainsi que le personnel communal pour leur grande aide.

Un énorme merci à l'ensemble des bénévoles qui n'ont pas arrêté pendant ces trois jours ! Tout ça, c'est grâce à vous, votre implication et votre bonne humeur, que Tilh voit chaque année ses fêtes. Merci mille fois !!!

Les membres du retrouvent en 2022 et joindre à eux pour cette rentrer dans leur comité !

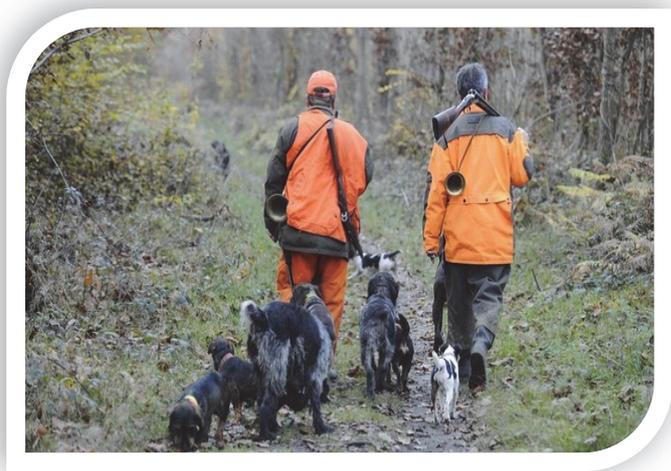


Comité des fêtes vous vous invitent à vous nouvelle année afin de grande famille : celle du

Les co-présidents, Vanina GRIHON et Vincent LABAIG.

II. L'ACCA

Cette nouvelle saison de chasse fût moins bouleversée que les années précédentes. 57 cartes ont été vendues : ce qui dénote une perte d'engouement pour ce loisir. Cela se ressent notamment lors des battues où le manque d'effectif ne permet pas de fermer correctement les grandes parcelles, offrant ainsi au gibier la possibilité de s'échapper, pour le plus grand bonheur des anti-chasse.



Le quota obligatoire de chevreuils ne pouvant être atteint cette année encore (seulement 35 de pris au 21 février), nous comptons sur le tir d'approche d'été pour aider à réguler cette population. Quelques renards ont également été pris : 3 au piège et 5 à mettre au compteur des chasseurs.

Un dizaine de chasseurs tilhois étaient présents lors de la manifestation des chasseurs qui s'est déroulée en septembre dernier à Mont de Marsan.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra au cours du mois de juin. Les chasseurs seront prévenus par SMS.

Nous rappelons à nos aimables concitoyens, qui nous permettent de chasser sur leurs terres, que les 7 sangliers pris sont en vente pour grillades ou sauces : contactez M. DASTEGUY au 06 80 21 79 14 pour passer commande.



Le Président,

Sébastien DASTEGUY.

III. La Médiathèque



Profiter d'un divertissement gratuit ? Venez faire un petit tour à la médiathèque et découvrir les livres qu'elle vous propose. Lire pour le plaisir, lire pour enrichir ses connaissances, lire pour s'évader... Nous pouvons toujours demander à la médiathèque des Landes (MDL) les livres que nous n'avons pas. Nous venons d'acquérir de nombreux ouvrages (romans, policiers, albums, livre jeunesse...) grâce à une subvention accordée par la municipalité dans le cadre d'une convention signée avec La MDL en 2019 ; ces nouveautés sont à votre disposition.



Malgré les conditions difficiles imposées actuellement, nous continuons à faire vivre notre modeste médiathèque et nous vous accueillons le lundi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures. Hélas, nous n'avons pas pu réaliser toutes nos animations habituelles en 2021 ni recevoir les enfants de l'école.

Nous le regrettons.

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps. » Emmanuel Kant

Nos délices littéraires (présentation brève d'un livre pour en donner l'envie de le lire ou discussions approfondies autour d'un même livre...), moments d'échanges -au cours desquels le débat est ouvert et animé dans l'écoute de chacun-entre lecteurs ont été peu nombreux.



« J'écris tous les jours depuis l'âge de treize ans. J'avais déjà l'intuition que le bonheur viendrait de l'écriture. » Erik Orsenna

Ce fut la même chose pour selon un thème bien précis et Baudry, notre fidèle et derniers sont d'ailleurs étant partie découvrir d'autres horizons.



nos ateliers d'écriture (création que l'on partage) autour de Nathalie bienveillante animatrice ; ces suspendus pour l'instant, Nathalie



« Des mots rayonnants, des mots de lumières, avec un rythme et une musique. Voilà ce qu'est la poésie. » Théophile Gautier

La poésie (textes d'auteurs ou productions personnelles lus ou dits pour le plaisir des oreilles et le ressenti) elle aussi, a été éphémère...

En 2021 pas de nuit de la lecture, pas de solstice d'été, pas d'itinéraires, ces animations devenues favorites...

En ce début d'année 2022, nous devons accueillir Benoît Camguilhem -auteur de « Naître handicapé »- que beaucoup d'entre vous connaissent ; cette venue est reportée.

N'hésitez pas à nous rencontrer.

Les bénévoles : Gisou, Mariannick, Micheline, Cathy (nouvelle arrivée parmi nous mais grande lectrice aux conseils judicieux) et Claudette (0613335935).

IV. L'APE du regroupement pédagogique intercommunal des Arrigans

L'année 2020-2021 a été une année creuse pour l'APE en effet la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser de manifestation.

Heureusement le Père Noël a quand même gâté les enfants le 18 Décembre 2020 en déposant devant le portail des écoles les traditionnelles viennoiseries et les bonbons pour chaque classe!

Encore une fois le carnaval, la vente des pâtisseries et la kermesse n'ont pu avoir lieu. Le bureau espère pouvoir rapidement réorganiser ces événements.

Au nom du bureau, je remercie les enseignants pour leur coopération à la réalisation de chaque événement, les mairies des 4 villages, et l'ensemble du personnel.

David TUQUOY
Président de l'APE

V. LE FOYER DE LA JEUNESSE

Pour le foyer de la jeunesse Tilhoise, association qui a pour but principal de divertir le village à travers de multiples manifestations, l'année 2021 a été compliquée dû à la situation sanitaire.

Nous avons cependant réussi à organiser un marché des producteurs en partenariat avec la chambre de l'agriculture des Landes, nouveauté qui nous tenait à cœur et que nous avons déjà dû repousser auparavant. Cette soirée a été un franc succès mais malgré tout, cela nous a demandé beaucoup d'investissement pour peu de bénéfice. Nous tenons à remercier tout particulièrement Mr. Daubian pour être venu nous prêter main forte pour l'installation électrique et tous les autres bénévoles qui se sont rendus disponibles.

Pour l'année 2022, nous avons pris la décision de repousser l'assemblée générale, qui habituellement se tient en février, au dimanche 1er mai en espérant que la situation sanitaire soit propice. Des événements sont d'ores et déjà programmés mais seront dévoilés en temps voulu.

Malgré cette maigre année, nous tenons à remercier les fidèles adhérents du foyer toujours prêts à donner un coup de main et nous vous rappelons que les portes sont grandes ouvertes pour ceux qui aimeraient nous rejoindre.

Valérie DUFORG.

Sophie GRIHON.

VI. BIEN-ETRE

Les deux disciplines que sont le yoga et la marche sont unies dans cette association. Leur but est commun : prendre soin de sa santé et de son bien-être. Malgré les difficultés, les fidèles adhérents, rejoints par des nouveaux, sont toujours là....

1° Section yoga :

L'année 2021 a été bien perturbée au vu des conditions sanitaires en vigueur. Néanmoins, notre section yoga perdure grâce à la confiance et à la participation des yogis et au soutien de notre professeur Véronique Bruyez. La sagesse zen vient nous prêter main forte pour affronter le quotidien parfois difficile. Et c'est avec la pratique de postures, d'exercices respiratoires que nous arrivons à la relaxation qui vise à apporter un bien-être physique et mental. Le grand sage indien Patanjali disait : « Le mental. »

Vous aussi, vous voulez découvrir cette belle et enrichissante discipline de développement personnel ? Venez dérouler votre tapis et vous laisser emporter par la magie. (Vous pouvez juste faire l'essai d'un cours). Les séances ont lieu le lundi après-midi de 14h30 à 15h45 et le mardi de 19h à 20h15.



grâce à la confiance et à la soutien de notre professeur zen vient nous prêter main forte parfois difficile. Et c'est avec la respiratoires que nous arrivons à la bien-être physique et mental. Le grand yoga est la pratique pour calmer le

découvrir cette belle et enrichissante personnel ? Venez dérouler votre tapis et magie. (Vous pouvez juste faire l'essai d'un lundi après-midi de 14h30 à 15h45 et le mardi

Pour tout renseignement : Aline Durin : 0681987449 ou Claudette Prin: 0613335935.

2° Section marche : « La marche c'est la santé,
Marcher c'est la conserver,
Les accros de la rando feront de vieux os. »



Vrai, pas vrai, en tous cas, marcher est recommandé par tous les professionnels de santé. Alors, malgré la « covid » qui rôde autour de nous, le groupe des marcheurs se retrouve au grand air, deux fois par semaine, le matin, pour arpenter les chemins de notre commune et des environs.

Depuis cet été, les sorties (6 à 9 km) sont régulièrement programmées. Le samedi on reste sur Tilh alors que le mercredi on va visiter un village voisin Amou, Bonnut, Castelnaud, Castel-Sarrazin, Donzacq, Ossages, Pomarez, Saint-Girons.

Au mois d'octobre, nous avons cheminé sur le sentier du littoral, au bord de l'océan, d'Anglet jusqu'à proximité du phare de Biarritz. Le soleil a très vite dissipé le brouillard rendant cette sortie très agréable. Après l'effort (pas trop quand même) est venu le réconfort, on a mis nos pauvres petits pieds sous la table. Le genre de sortie à renouveler. A chacun de proposer !

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez téléphoner à J.Jacques Carrau au 06 32 58 31 20.

Claudette PRIN.

VII. LE BASKET



Nous nous étions quittés à l'issue d'une saison 2019-2020 tronquée suite à l'apparition du virus.

Mais nous étions plein d'espoir pour vivre une saison 2020-2021 comme auparavant. Quelle ne fut pas notre déception de voir s'arrêter toute compétition dès le 27 octobre pour une saison blanche si triste.

Triste de ne pas entendre les cris d'enfants, encouragements et autres dans nos salles, triste de ne pas côtoyer tous les week-ends parents, amis, copains, supporters pour partager notre passion.



Nous avons avec le conseil d'administration et le bureau notamment les trésorières Marine et Mathilde épaulée par notre éducatrice Christelle expédié les affaires courantes. Petite éclaircie par une reprise en décembre des activités pour les enfants jusqu'à mi janvier puis de nouveau un arrêt brutal avec reprise en extérieur pour les jeunes et bien sur les traditionnels camps d'été.



Durant cette période difficile, nous avons pu compter sur le soutien indéfectible de nos partenaires, des municipalités qui malgré l'impossibilité d'organiser des rencontres ne nous ont pas lâchés.



*Christelle
LABADIE.*



VIII. L'AMICALE des Retraités LOUS TILHUTS

Encore une année bancaire à cause de la pandémie de la COVID 19.

L'amélioration de la situation nous a permis de reprendre nos activités au mois de juillet au lieu du mois de février.

Nous en avons donc profité pour programmer l'assemblée générale du club qui s'est déroulée à la salle Gascogne, suivie du repas du sanglier très apprécié, offert par l'ACCA communale et mijoté par Marie. L'après-midi a été clôturée par d'acharnées parties de belote.

Après l'été, au mois de septembre, nous avons fait honneur au repas surprise, concocté par les membres du CA et mijoté par Marie aidée de notre président.

Le beau temps automnal nous a permis de partir vers le pays basque, à Cambo, pour la visite :

- guidée de la maison d'Edmond Rostand auteur de Cyrano de Bergerac qui fût fort appréciée,
- de la villa Arnaga et ses beaux jardins encore fleuris.

Nous remercions la commune pour la subvention qui nous a été attribuée.

Comme en 2020 nous finissons l'année avec le sentiment de n'avoir pas pu réaliser tous nos projets.

Ayons une pensée pour Joseph Costemale, le secrétaire du Club depuis de longues années. Et pour les fidèles du Club, qui nous ont quittés au cours de l'année.

Si quelques retraités souhaitent rejoindre le Club, ils sont les bienvenus.

Nous souhaitons tous que 2022 sera plus souriante et que la pandémie sera éradiquée.

Françoise CARRAU.



Chapitre 4 – LES INFORMATIONS UTILES

I. La Mairie

Mme Le Maire Annie LAGELOUZE et les secrétaires, Vincent PAYSAS et Laurène DARRACQ, vous accueillent le matin du lundi au samedi de 9h à 12h au 57 Avenue de la Poste - 40360 Tilh ; l'après-midi répondeur téléphonique au 05.58.89.31.15.

Mail : mairie.tilh@wanadoo.fr / Site Internet : www.tilh.fr /



II. La Gendarmerie : Urgence tél. N° 17

Commandant de la Communauté de brigades de Peyrehorade : Major Richard SIARD

Brigade de Peyrehorade : Adjudant-chef Samuel PORAS au 05.58.73.74.90

Ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h / dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Brigade de Pouillon : Adjudant-chef Patrice VADILLO au 05.58.98.35.85
Ouverture le lundi et mercredi de 14h à 18h

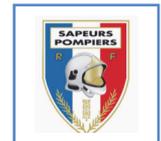


III. Les Pompiers de Pomarez : Urgence tél. N° 18

Urgence Médicale N° 15

(ou 05.58.44.11.11 à n'utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20h à 8h, le dimanche et jours fériés)

Chef de Corps : Sébastien LARRERE
au 06.71.87.28.04 ou mail : sebastien.larrere@sdis40.fr



IV. L'Agence Postale

Muriel ARTAXET et Laurène DARRACQ assurent la permanence du lundi au samedi de 9h à 12h pour réaliser les opérations suivantes :

- Courrier et colis :
 - Vente de timbres-poste à usage courant,
 - Vente d'enveloppes prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo, Chronopost,
 - Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre),
 - Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée),
 - Réexpédition de courrier.
- Opérations financières de dépannage :
 - Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants, 1 000 € pour un compte joint,
 - Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants.



V. L'école : regroupement pédagogique des Arrigans



1. Les quatre écoles :

- TILH : **Nathalie VALADE** / Odile DUBROCAS / Elvira FUMADO
Tél. 05.58.89.85.18
- MOUSCARDES : **Agnès BOUCHARD** / Camille GIMENO
Tél. 05.58.98.07.20
- ESTIBEAUX : **Isabelle LE CORRE** / Marina MARTINEZ
Tél. 05.58.98.07.49
- OSSAGES : **Lionel BARGELES**
Tél. 05.58.98.06.59

2. La garderie :

La garderie est assurée les jours d'école par Mesdames Edith CASSEN, Laure TASTET et Sandrine BEGU GUILLEVIC, de 7h jusqu'à 19h, au tarif horaire de 0.85 € (avant 8h30 et après 17h).

Le mercredi, avec un engagement au trimestre, Laure TASTET garde les enfants de 7h30 à 12h30 pour un prix forfaitaire de 5 €.

3. La cantine scolaire :

La cantine, gérée par le SIVU, travaille en majorité avec des produits locaux et introduit les aliments issus de l'agriculture biologique.

La cantinière pour Tilh est Laure TASTET, et le tarif au 01/09/2021 pour un repas est de : 2.50 € par enfant.

4. Le ramassage scolaire :

- Pour l'école primaire du RPI des Arrigans :
 - Pour les grands d'Estibeaux et Mouscardes, départ à 8h27 et retour à 16h40,
 - Pour les petits d'Ossages, départ à 9h et retour à 17h.
- Pour le collège de Pouillon :
 - Pont bascule à 7h45, retour à 17h30 (sauf mercredi 13h)
 - Château de Villandrau à 7h50, retour à 17h25 (sauf mercredi 12h55)
- Pour les collèges et lycées d'Orthez : départ ancien pont à bascule à 7h30, retour à 18h30,
- Pour les collèges et lycées de Dax : aller à Pomarez ou Estibeaux et prendre la RDTL, départ à 7h et retour à 18h40.

5. Le périscolaire :

Le centre de loisirs intercommunal de Pouillon accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h (fermeture les week-ends, jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine du mois d'Août).

Concernant le ramassage : pendant les vacances d'été il y a 2 arrêts à Habas (place de l'école) et à Estibeaux (meubles LAMARQUE) ; rien pour les petites vacances. Pour le mercredi matin : garderie à l'école d'Estibeaux de 7h30 à 8h20, puis transfert à Pouillon.

Contact Tél. au 05.58.98.38.39 ou internet : <http://www.ccpouillon.fr>

VI. Les Services de Santé et Aides aux personnes



1. Les cabinets Médicaux :

- AMOU : 05.58.89.00.65
Docteurs Pierre DELATY / Guillaume DARMAILLAC / Karine DUCASSE-SOUSSOTTE / Marie-Vincente MASSIE-GUICHENUY / Matthieu LALANNE
- POMAREZ : 05.58.89.29.09
Docteurs Brigitte LAFARGUE / Patrick LAFARGUE / Tatiana FRACHET / Mélissa PAVIA
- HABAS : 05.58.98.89.90
Docteurs Bruno DAUBIGNY / Nelly LANSON-GRELIER / Emmanuel PAUGAM

2. Le cabinet d'infirmières :

TILH - 106 Avenue de la Poste : 06.81.28.18.49
Maïté GALIN / Marilyn POLLET

3. Le service d'aide aux personnes âgées :

- Portage des repas à domicile au tarif de 7 € le repas (déductible à 50 % de vos impôts) qui est fourni par la cuisine centrale de Dax, sous l'égide de la Communauté des Communes. Pour toute demande s'adresser à la Mairie (avec au minimum une commande de 3 repas par semaine).
- Aide-ménagère à domicile : le choix d'un organisme agréé dépend uniquement de chaque famille qui doit en informer la Mairie.
 - o CIAS : 60 Allée du Marais – 40290 Misson / Tél. 05.58.98.89.10
 - o ADMR : 66 Rue Moulin – 40330 Amou / Tél. 05.58.89.24.75
- Téléalarme : s'adresser à la Mairie, le service est mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Commune. Le tarif à la charge du bénéficiaire est de 100 €/an (facturé 120 € par le Conseil D. – 20 € pris en charge par le CIAS de la Com. De Com.)

4. Les Assistantes Maternelles :

- Caroline SAINT GERMAIN : 1091 Chemin de l'Amérique / Tél. 05.58.89.86.01
- Patricia DUNET : 1061 Route d'Amou / Tél. 06.81.89.37.68

5. Le cabinet de Shiatsu :

DULAY Stéphanie : 21 Chemin de Castel-Sarrazin / Tél. 06.72.78.80.29

VII. Les Services de l'Etat ou Entreprises Privées



1. TRESOR PUBLIC / PERCEPTION de Peyrehorade : Mr Jérôme REDON
71 Rue Lembarry – 40300 Peyrehorade / Tél. 05.58.73.03.28
Ouverture le lundi et mardi de 9h à 12h30 et le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. (fermeture tous les après-midi).
2. SIETOM : les ordures ménagères doivent être mises dans les conteneurs prévus à cet effet (le ramassage se fait le jeudi matin) ou dans les conteneurs de tri (cf nouveau tri dans paragraphe ci-dessous).
3. Déchetterie : tout ce qui ne va pas dans les conteneurs d'ordures ménagères ou de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place sous peine d'une amende de 68 €, soit à :
 - POMAREZ : chemin du Yout (Zone artisanale) / ouverture le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h.
 - AMOU : Zone Artisanale de Cabé direction Gaujacq / ouverture le lundi, mercredi et samedi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30.
4. ENEDIS : 896 Rue Monge BP99 40002 Mont de Marsan Cedex / www.enedis.fr
 - Pour le suivi des factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes : appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture.
 - Dépannage – Sécurité : 09.72.67.50.40
 - Accueil distributeur : particulier : 09.69.32.18.69 / professionnels : 09.69.32.18.70 / Prof. immob. et construction : 09.69.32.18.77 / entreprise (> 36 Kva) : 09.69.32.18.99
 - Accueil producteur (> 36 Kva) : 09.69.32.18.00
5. SOGEDO : Urgences 05.58.89.85.95
835 Avenue de la Course Landaise - 40360 Pomarez / Tél 05.58.55.39.60
6. ADACL : Responsable Mme Emma GUILLET / Maison des Communes – 175 Place Caserne Bosquet – 40002 Mont de Marsan Cedex / Tél : 05.58.85.80.50 / guillet.ads@adacl40.fr
L'urbanisme est traité depuis le 01/09/2017 par la cellule ADS (Application du Droit des Sols) de l'ADACL du département.
Rôles : certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager (à déposer en Mairie).
7. VOIRIE : Responsable Mr Ludovic DANNEQUIN / Direction Départementale de l'Équipement – UTDC de Tartas – 505 Rue de Chanzy – 40400 Tartas / Tél : 05.58.73.40.70
8. Caisse d'Allocations Familiales :
Les démarches possibles : accès à son compte CAF, aide au logement, allocation soutien familial, prime déménagement, prime d'activité, RSA, ...
Permanences téléphoniques à la Mairie de Habas (05.58.98.01.13) de 9h30 à 11h30 ou à la Mairie de Labatut (05.58.98.18.14) de 14h15 à 16h15, uniquement certains mardis (pour le 1^{er} semestre 2021 : 13 avril, 4 mai, 1^{er} et 22 juin, 6 juillet).

VIII. Les Services de la Mairie



1. Les Tarifs communaux 2022 :

- **Locations des salles** (réservées aux habitants de la commune) :
 - o Polyvalente : caution 500 €, sans cuisine 160 €, avec cuisine 240 €,
 - o Gascogne : caution 500 €, sans cuisine 120 €, avec cuisine 200 €,
 - o Chalosse : uniquement le midi 80 €.

- **Concessions cimetièrre** (perpétuelles) : 60 € / m² + 25 € de droits d'enregistrement
Modules forfaitaires :
 - o 1m X 2.5m, soit 2.5 m² = 150 € + 25 € = 175 €,
 - o 2m X 2.5m, soit 5.0 m² = 300 € + 25 € = 325 €,
 - o 3m X 2.5m, soit 7.5 m² = 450 € + 25 € = 475 €.

- **Concessions Espace Cinéraire** (15 ou 30 ans) :
 - o Accès au Jardin du Souvenir : 100 €,
 - o Case de 1 urne pour 15 ans : 200 € ; pour 30 ans : 400 €,
 - o Case de 2 urnes pour 15 ans : 250 € ; pour 30 ans : 500 €,
 - o Case de 3 urnes pour 15 ans : 300 € ; pour 30 ans : 600 €,
 - o Case de 4 urnes pour 15 ans : 350 € ; pour 30 ans : 700 €.

- **Photocopies** (à la mairie) : elles sont gratuites à l'unité. Toute quantité importante ne pourra pas être photocopiée à la Mairie.

2. L'Inscription sur les listes Electorales :

Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) : tous les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

Les électeurs peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines précédant chaque scrutin.

Pour s'inscrire, il faut se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile ; ou directement sur le REU en passant par le site public.fr. A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique.

3. Le Recensement Militaire :

C'est une démarche administrative à caractère obligatoire pour les jeunes gens (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans révolus. Vous devez vous présenter à la mairie le mois de vos 16 ans révolus muni du livret de famille.

Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés qui sera nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Education Nationale, permis de conduire).

4. La Carte Nationale d'Identité CNI biométrique :

Elle est gratuite mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si l'ancienne carte ne peut pas être présentée. La durée de validité de la CNI est de 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014 pour les majeurs.

Vous devez :

- aller sur le site « ants.gouv.fr » pour préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne,
- prendre RDV dans une des mairies ci-après pour finaliser la demande avec les pièces justificatives, (car elles sont équipées d'une borne permettant de recueillir des données biométriques) :

Peyrehorade 05.58.73.60.20 / Dax 05.58.56.80.00 / Mugron 05.58.97.71.26 / Saint-Paul-Les Dax 05.58.91.20.20 / Hagetmau 05.58.05.77.77 / Orthez 05.59.69.00.83.

5. [Le Passeport biométrique](#) :

La démarche est la même que pour la CNI, mais un timbre fiscal est requis pour les :

- Mineurs de moins de 15 ans : 17 €,
- Mineurs de 15 ans et plus : 42 €,
- Majeurs : 86 €.

6. [La Bibliothèque Communale](#) : Tél : mairie au 05.58.89.31.15 ou biblio.tilh@orange.fr

Elle est gérée bénévolement par Mesdames : DARRIEUTORT Gisou, DUBROCAS Odile, DUCOURNAU Cathy, PRIN Claudette, TOURNIS Mariannick et VENTRE Micheline.

Elle est ouverte le lundi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

IX. Les services de transport

1. [Le Service de Taxi Intercommunaux](#) :



- Bénéficiaires : les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire, ou souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical),
- Communes concernées : Tilh, Estibeaux, Gaas, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardes, Ossages, Pouillon.
- Motif du déplacement : médical ou paramédical, visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD),
- Déplacements : sur le territoire communautaire du canton de Pouillon, Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint-Paul-Les Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn,
- Participation financière : pour chaque course « aller-retour » elle est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations,
- Contact : Communauté des Communes au 05.58.73.60.03 pour remplir la fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements,
- Taxis habilités :
 - o Taxis DAILLENCQ au 05.59.65.13.87,
 - o Taxis PHILIPPE au 05.58.98.20.74.

2. Service TRANSP'ORTHE :

Vous habitez à Tilh



➔ 3 DESTINATIONS
au départ de l'ancienne poste ou de votre domicile :

PEYREHORADE	DAX	ORTHEZ
Maison de retraite, Gare, Piscine, Maison de services au public (MSAP)	Gare, Hôpital, Pôle Emploi, Place Saint-Pierre	Parking, rue du Viaduc
JEUDI de 9h30 à 11h30 sur place ET VENDREDI de 14h30 à 17h30 sur place	MERCREDI de 14h30 à 17h30 sur place ET SAMEDI de 9h à 11h sur place	MARDI de 9h30 à 11h30 sur place

Je m'inscris (dès 12 ans) et je réserve mon déplacement

NOUVEAU

VOTRE SITE DE RÉSERVATION
TRANSPORT À LA DEMANDE

- ➔ sur Internet : connectez-vous et créez votre compte personnel sur le site tad.trans-landes.fr
- ➔ par téléphone au **05 58 56 80 88**

➔ Dans les 2 cas : les réservations doivent avoir lieu avant 16h la veille du déplacement. Réservation également possible jusqu'à 2h avant (si le bus a déjà été déclenché par une autre personne de la commune et si le nombre de place est suffisant) et jusqu'à 15 jours.

Je paie

➔ directement au conducteur, à bord du bus.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Merci de préparer l'appoint

1€

l'aller/retour pour Peyrehorade

2€

l'aller/retour pour Dax

www.trans-landes.fr • www.pays-orthe-arrigans.fr



X. Divers Informations

1. Maîtres de chiens dangereux : les obligations à respecter
Si vous détenez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, vous devez :

- Vous présenter à la mairie pour effectuer une déclaration,
- Suivre un jour de formation pour obtenir le permis de détention.
- Inscription & renseignements : CFPPA des Landes au 05.58.98.71.38 / cfppa.dax@educagri.fr



➔ Chiens potentiellement dangereux

DANGEREUX

CAS PARTICULIERS

1^{re} et 2^e catégories

Pour tous, sans LOF ou FCI :

- Nés après 1999 **INTERDITS**
- Nés avant 1999 **DÉCLARATION catégorie 1** à la mairie, stérilisation, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI

- A. STAFFORDSHIRE et TOSA : déclaration **catégorie 2** à la mairie, vaccination contre la rage, assurance

Mastiff sans LOF ou FCI :

- Nés après 1999 **INTERDITS**
- Nés avant 1999 **DÉCLARATION** à la mairie, stérilisation, vaccination contre la rage et assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI

- MASTIFF : non potentiellement dangereux, pas de déclaration à la mairie
- ROTTWEILLER : avec ou sans LOF ou FCI, chien potentiellement dangereux 2e catégorie

2. Débardage :

Nous remarquons de plus en plus que les entreprises de débardage travaillent sans tenir compte de l'état des chemins communaux. Elles ne déclarent pas d'ouverture de chantier, sous prétexte de la taille desdits chantiers, et ensuite ne remettent pas systématiquement en état les voies empruntées.

Nous demandons donc aux propriétaires faisant faire des coupes de bois :

- » De prévenir à chaque fois la Mairie,
- » D'indiquer le nom de l'entreprise de débardage,
- » De demander à cette entreprise de faire une déclaration d'ouverture de chantier à la Mairie,
- » De lui rappeler sa responsabilité en termes de remise en état de la voirie utilisée,
- » De ne pas stocker de bille de bois dans les fossés,
- » De faire une déclaration de fin de chantier à la Mairie avec visite du chantier pour vérifier la remise en état.

3. Recyclage :

A compter du 01/01/2022 le recyclage évolue pour permettre de trier davantage.

En plus des papiers, emballages en carton et verre, il sera possible de trier la totalité des emballages plastique et métal.

3 conteneurs seront à votre disposition : le vert, le jaune et le bleu.



4. Aide au numérique :

UNE AIDE AU NUMÉRIQUE DANS VOTRE MAIRIE !

PLANNING DU
1^{er} mars au 31 août 2022



Chaque mois, une nouvelle thématique numérique vous est proposée en atelier collectif :

Naviguer et prendre rendez-vous sur Doctolib	4 Août 22
Découvrir les démarches en ligne	7 Juillet 22
Communiquer avec ses proches avec Whatsapp	3 Mars 22
Les bons usages et les dangers d'internet	7 Avril 22
S'informer sur internet	2 Juin 22
Découvrir les réseaux sociaux	5 Mai 22

5. Aide social :



ASSISTANTE SOCIALE DE LA CAF

→ 05.58.06.76.50 (antenne à Dax puis permanence 1 fois/mois à Peyrehorade et 1 fois/mois à Pouillon)

L'assistant(e) social(e) de la Caf écoute et soutient les familles avec enfant à charge dans les changements de vie : grossesse solo, parent solo, séparation, maladie et/ou handicap d'un enfant, décès du conjoint ou d'un enfant, conjoint en prison, difficultés pour payer le loyer, logement non décent.



ASSISTANTE SOCIALE DU DEPARTEMENT

→ 05.58.98.21.87 (antenne à Pouillon / permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Assistentes sociales { Pascale BASTIN
Céline PICAVET :
Solenne MAUBOURGUET

À compter du 1^{er} mars 2022, le conseiller numérique du Pays d'Orthe et Arrigans se déplacera dans votre mairie pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches numériques.

Un nouveau service
— de proximité

Ces permanences seront divisées en deux temps :

1^h30 D'ATELIER COLLECTIF

Sur une thématique programmée, sur inscription auprès de l'Espace France Services au 05 58 73 60 03.

1^h EN INDIVIDUEL :

Le conseiller numérique pourra répondre à vos questions.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Espace France Services
— du Pays d'Orthe et Arrigans

156 route de Mahoumic
40300 Peyrehorade
05 58 73 60 03
conseiller.numerique@orthes-arrigans.fr

Chapitre 5 – LOU MERCAT



A. Les commerçants participant au marché

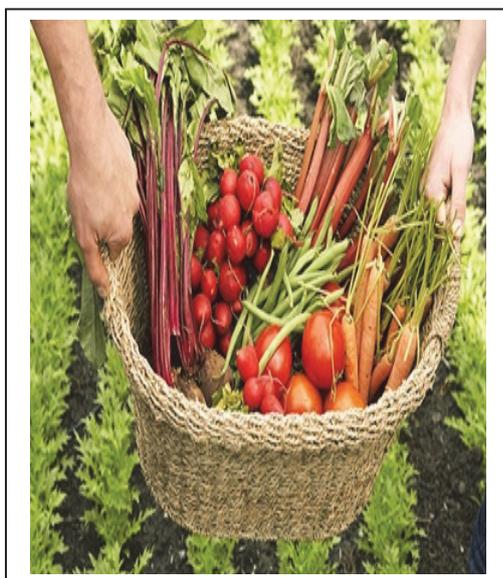
1. LAIT SŒURS DOUCEURS

Chemin du Pin – 40360 TILH

Tél : 06.73.61.23.44

laitsoeursdouceurs@gmail.fr

Aurélien et Amandine TASTET vous proposent des produits laitiers de fabrication artisanale : glaces, sorbets, beurre, crème, fromages, yaourts...



2. LES P'TITS LEGUMES DE TILH

Route d'Ossages – 40360 TILH

Tél : 06.87.75.09.22

Nicolas et Anne POTTIER cultivent des légumes de saison BIO, venez découvrir

de multiples variétés.

3. LE FOURNIL DE CHALOSSE

Route de Dax – 40360 TILH

Tél : 06.62.47.90.59

Christophe DUBROCA pétrie divers pains et baguettes, confectionne des viennoiseries et des pâtisseries, mais aussi des cannelés, des macarons, ...

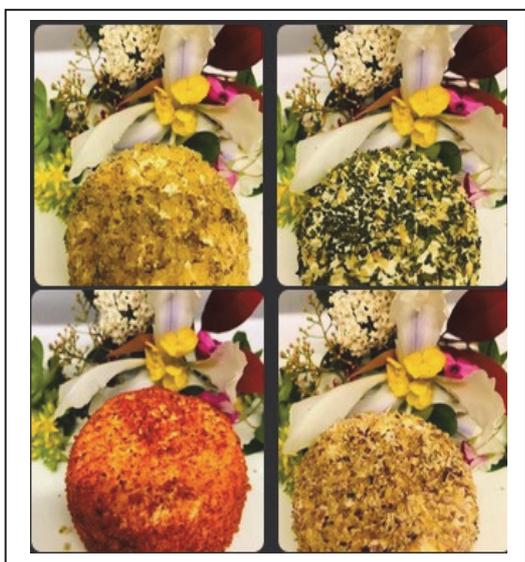


4. EARL DU HOUSSE

Route d'Ossages – 40360 TILH

Tél : 06.85.40.76.82

Marc DELAS promouvoit un lait équitable, 100 % Français, produit par des agriculteurs et vendu sous leur propre marque : « le lait équitable ».



5. ELEVAGE DE SOUSSOTTE

40 360 Pomarez

Tél : 06.79.52.13.36

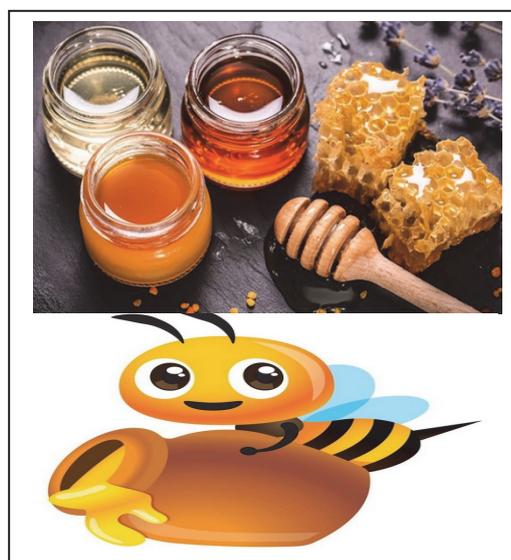
Alison PAPEGAEY confectionne des fromages de chèvres pour tous les goûts : au piment, poivre, aux noix ... et même nature.

6. MIEL DU PAYS DES LUYS

40 330 Amou

Tél : 07.86.20.74.77

Jean BATBY, apiculteur-récoltant fabrique un miel local sous différentes déclinaisons, ainsi que des produits dérivés.



7. LA FERME DU VIEUX BOURG

475 Route Vieux Bourg – 40 330 CASTEL-SARRAZIN

Tél : 05.58.89.87.98

fermevieuxbourg@gmail.com

La famille LABORDE éleveur-producteur de canards et porcs fermiers, vous propose des produits frais et salaisons transformés dans leur laboratoire.



8. LE DOMAINE DU LISE

40 290 HABAS

Tél : 06.72.15.03.43

La famille HILLOTTE, viticulteur récoltant produit des vins rouges, rosés et blancs, sec et moelleux ainsi que du jus de raisin.

9. MARYLOU PART EN VRAC

40 180 NARROSSE

Tél : 06.17.29.48.66

maryloupartenvrac@ecomail..eco

Marylou vous propose une épicerie itinérante avec Des produits en vrac et locaux, pour offrir un service De proximité en limitant les déchets.



10. LA CASA D'VIVI

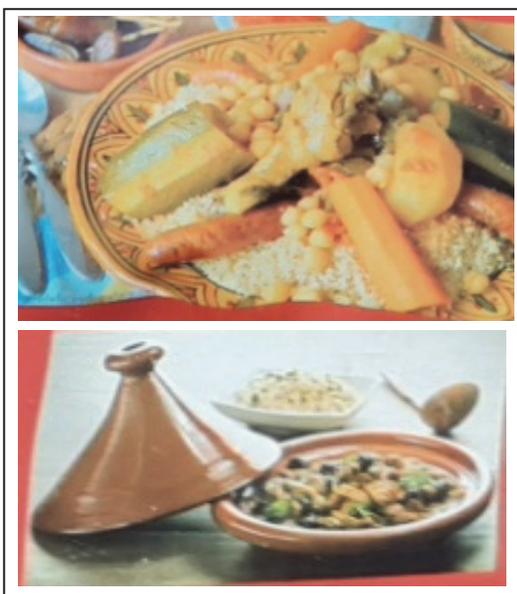
40 290 MOUSCARDES

Tél : 06.50.65.83.55

virginiedu64990@gmail.com

Virginie vous propose Burgers, Paninis, wraps, boissons, frite maison

Les viandes et charcuteries proviennent de la Maison Bignalet et les légumes de Tilh.



11. SHEHERAZADE

64 300 ORTHEZ

05.59.67.12.41

Ce restaurant itinérant vous concocte des Spécialités Marocaines, tels que le couscous, des tajines, ..., et de multiples desserts.

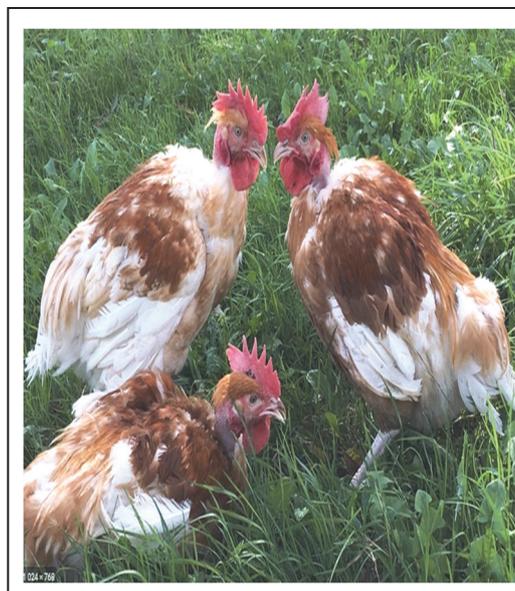
12. LAFARGUE Fabien

64 300 SAINT GIRONS EN BEARN

06.70.08.97.84

fabien.lafargue@hotmail.fr

Fabien vous propose sur commande des poulets fermiers élevés en plein air prêts à cuire et diverses conserves.



B. Le marché de Noël

Le mardi 21 décembre 2021 nous avons organisé un marché de Noël, animé par une ambiance festive où de nombreux habitants ont pu se retrouver pour passer un bon moment de convivialité.

Nous avons pu retrouver tous nos producteurs qui, pour l'occasion avaient préparé des produits spécifiques de Noël que les visiteurs ont dégusté et apprécié.



Nous avons également eu la visite du Père Noël, qui a distribué aux petits Tilhois des cadeaux.

Les enfants ont pu aussi bénéficier d'un atelier gravure ludique.

Et enfin, les mères Noël de la municipalité ont concocté et offert des crêpes et des gaufres succulentes.



Chapitre 6 – Des Hommes à l’Honneur

Hommage à Jean-Paul LAVIGNE

Un écarteur amoureux des courses landaises nous a quittés le 28 juillet 2021.



Ce passionné aura écrit un chapitre de la Course Landaise et Tilhoise.

DOMENGER Gilbert

Depuis son plus jeune âge, il réalise des paniers et des coupes en osier.

Il choisit avec soin les tiges d’osiers et



applique toujours la même technique.

Aujourd’hui son souhait est de transmettre son art et ses petits secrets.

A bon entendeur !

L’Abbé Louis CAZAUX

Après 6 belles années passées au sein de notre Village, il est parti officié dans une autre paroisse. Nous retiendrons sa bonne



humeur et sa bienveillance de tous les jours.

Bienvenue aux Abbés BONGA MBONGO & NKIEME MBANZA.

Les Frères DOSSARPS

Les deux frères ont décidé de raccrocher leurs baskets après avoir soulevé la Coupe des Landes.



JEROME



REMI

Ils ont été et resteront des figures du Basket Landais.

Chapitre 7 – Les Artisans – Commerçants - Services

ARREGUI « TOUT NET »	<i>Nettoyage et entretien</i>	07.86.01.45.18
ART-e-DESIGN	<i>Création sites informatiques</i>	06.60.81.01.46
BRUNO ISOLATION	<i>Isolation intérieure & par l'extérieur</i>	06.33.84.58.62
BESSA Adrien	<i>Bien être et minceur</i>	06.76.47.13.67
CAMPAGNE-IBARCQ B.	<i>Gîte et chambres d'hôtes</i>	05.58.89.37.49
CASTAING Arnaud	<i>Plants maraîchers, aromatiques, vivaces, bio</i>	06.88.90.31.88
CRUICKSHANK Alasdair	<i>Goudronnage – TP</i>	05.58.55.34.30
ENCINAS François	<i>Sculpteur Bois/menuiserie/Aménagements</i>	05.58.89.32.03
GAHAT Benjamin	<i>Menuisier</i>	06.61.97.18.94
GALIN Maïté	<i>Cabinet d'infirmières</i>	06.81.28.18.49
HYGRO-TOP SAS	<i>Traitement de l'humidité dans les bâtiments</i>	06.13.47.96.83
JARDI-BATI (FRINGAN Robert)	<i>Entretien espaces verts / travaux bâtiment (paiement CESU)</i>	06.30.68.32.52
KIWI CONSTRUCTION	<i>Bâtiments</i>	06.11.80.21.86
LAIT SŒURS DOUCEURS	<i>Produits Laitiers à la ferme</i>	06.73.61.23.44
LAGARDERE Roland	<i>Coiffure Hommes/Femmes</i>	05.58.89.35.67
LAVIELLE Christophe	<i>Garagiste</i>	05.58.89.31.59
LA PETITE ORCHIDEE	<i>Patricienne bien-être, massage</i>	06.13.61.03.20
LE FOURNIL DE CHALOSSE	<i>Boulangerie- Pâtisserie</i>	06.62.47.90.59
LERUEZ Sébastien	<i>Charpentier</i>	06.13.15.08.75
LES FEUILLES DE CHENE	<i>Maraîchage BIO</i>	06.27.30.68.00
LESLUYE Marlène (EURL)	<i>Orthoprothésiste</i>	06.07.86.18.06
LOU CAN	<i>Pension canine</i>	05.58.55.31.95
Marianne COUTURE (LESLUYE)	<i>Modélisme/sur-mesure/retouche</i>	06.71.15.14.32
MIKA SERVICES	<i>Multiservices- petites réparations</i>	06.44.97.80.97
OLIVIER Thierry	<i>Conseiller fiscal « ADVANTIM »</i>	06.09.28.58.69
PHILIPPE Marjorie	<i>Gestionnaire de Patrimoine</i>	06.28.72.15.27